

# Conseil Municipal de Ribaute les Tavernes Procès-Verbal de la Séance du 19 décembre 2023



L'an deux mille vingt-trois, le 19 décembre à 19h, le Conseil Municipal de Ribaute les Tavernes, régulièrement convoqué le 12 décembre 2023, s'est réuni, sous la Présidence de Monsieur Frédéric ITIER, Maire.

**Présents** : ITIER Frédéric POMARET Richard COMBEMALE Pierre-Marie BRAGA Frédéric D'HAYER Fabien SPITZ Françoise GISBERT Pierre COUDEYRE Nelly COULOMB Any MAINGOUTAUD Rodolphe DOMINGUES Pépito NEVEU Magali

**Absents**: ITIER Nadège OSTALRICH Christophe JABOULAY Marie BECK Marjorie MAURIN Vincent RAIBAUD Joëlle

**Pouvoirs** : BECK Marjorie à SPITZ Françoise ; OSTALRICH Christophe à COMBEMALE Pierre-Marie ; RAIBAUD Joëlle à MAINGOUTAUD Rodolphe

Le quorum étant atteint, le Conseil peut, conformément au Code Général de la fonction publique, valablement délibérer.

Nomination du Secrétaire de séance : Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal nomme, à l'unanimité, Mme Any COULOMB pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 25 octobre 2023 : Monsieur le Maire demande aux membres s'ils ont des questions ou des observations concernant le procès-verbal de la séance du 25 octobre 2023. Aucune remarque n'étant formulée, Monsieur le Maire propose de passer au vote. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 25 octobre 2023.

Le procès-verbal est signé par le Président et le secrétaire.

### Compte rendu des décisions de Monsieur le Maire prise par délégation du Conseil Municipal

En application de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions prises par délégation du Conseil Municipal (délibération n° DE\_2022\_11\_44 du 15 novembre 2022)

**Décision n° DEC\_2023\_1 du 15 novembre 2023** : Renouvellement de la maîtrise d'œuvre pour divers travaux de voirie. Marché accord cadre de maîtrise d'œuvre avec la Société ICS pour un montant maximum de 40 000 € HT et une durée d'un an renouvelable 3 fois par tacite reconduction.

**Décision n° DEC\_2023\_2 du 12 décembre 2023** : Choix de Maître AUDOUIN, avocat à Montpellier, pour défendre les intérêts de la commune dans l'affaire Commune / MORENO

## Points à l'ordre du jour :



#### 1. Virements de crédits

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire des virements de crédits pour un dépassement budgétaire de 36 000 € au chapitre 012.

- Crédits à réduire :
  - o 28 000 € au chapitre 011
  - o 8 000 € au chapitre 65
- Crédits à ouvrir :
  - o 36 000 € au chapitre 012

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder au vote des virements de crédits ci-dessus.

#### 2. Délibération instaurant les cycles de travail

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal qu'après avoir saisi le Comité Technique du Centre de gestion pour instaurer les cycles de travail, la commune a reçu un avis défavorable. Le Conseil Municipal devra donc redélibérer à ce sujet, après une nouvelle saisie du Comité Technique du Centre de Gestion.

## 3. Convention d'adhésion au service protection des données du Centre de Gestion et nomination d'un délégué

Rapporteur: Monsieur le Maire

Monsieur le Maire présente la nouvelle convention d'adhésion au service protection des données du Centre de Gestion du Gard.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention d'adhésion au service protection des données du Centre de Gestion et de désigner le Centre de Gestion du Gard comme étant le délégué protection des données de la Collectivité.

### 4. Adhésion au service d'affectation temporaire aux collectivités du Centre de Gestion du Gard

Rapporteur: Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis plusieurs années, la Commune adhère au service d'affectation temporaire aux collectivités du Centre de Gestion régulièrement pour le recrutement de nouveaux agents pour le remplacement des agents communaux.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité souhaite continuer à adhérer à ce service et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au service d'affectation temporaire aux collectivités du Centre de Gestion.

# 5. Demande de subvention DETR 2024 pour l'aménagement du complexe sportif

Rapporteur : Monsieur le Maire



Monsieur le Maire rappelle que la demande de subvention DETR 2023 pour l'aménagement du stade de foot n'a pas été retenue au titre de la programmation 2023. Il propose de redéposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2024. A cette occasion, le projet a été modifié et se fera en deux tranches au lieu de trois. Un vestiaire pour le foot, la clôture périphérique, l'aménagement du parking, le cheminement piéton et les réseaux ont été rajoutés à la première tranche du projet. Le montant total de la première tranche des travaux s'élève donc à 2 102 000 € HT.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le nouveau projet et de solliciter une aide financière de l'Etat au titre de la DETR 2024 pour un montant de 840 800 €.

#### 6. Demande de subvention du GSCF

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention du Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF).

le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré et considérant le fait que la Commune ait déjà attribué une subvention à cette association en 2023, décide de ne pas accorder une nouvelle subvention pour l'année 2023 au Groupe de Secours Catastrophe Français.

#### 7. Cession à la commune de la parcelle AT n° 716

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur PERRIER Christophe souhaite régulariser la cession de la parcelle section AT n° 116, Rue des Ecoles pour une superficie de 50 m².

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir pour l'euro symbolique la parcelle section AT n° 116, Rue des Ecoles, appartenant à Monsieur PERRIER Christophe.

#### 8. Echange de terrain entre la commune et la société BCL

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à un échange de terrain entre la Commune et la société BCL pour l'amélioration de l'accès à la zone artisanale du Mas Icard.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder à cet échange et donne pouvoir au Maire pour signer les documents nécessaires à intervenir ainsi que les actes de cession.

# Eau potable – Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité de service

Rapporteur : Monsieur le Maire



Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable pour l'exercice 2022 (RPQS 2022)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du RPQS 2022 de l'eau potable.

# 9. Assainissement collectif - Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité de service

Rapporteur: Monsieur le Maire

Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif pour l'exercice 2022 (RPQS 2022)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du RPQS 2022 de l'assainissement collectif.

# 10. Délimitation des zones d'accélération pour l'implantation d'installations de production d'énergies renouvelables

Rapporteur: Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les communes doivent délimiter les zones d'accélération des énergies renouvelables permettant d'identifier les secteurs potentiels de développement de celles-ci. Il précise que la Commission urbanisme a identifié ces secteurs et qu'une concertation par la mise à disposition du public des proposition de ces zones a eu lieu du 30 octobre au 30 novembre 2023.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- De définir, pour chaque catégorie de source et de type d'installation de production d'énergies renouvelables, les zones d'accélération de production d'énergies renouvelables telles que définies par la Commission urbanisme.
- De transmettre les propositions de ces zones au référent Préfectoral.

#### 11. Lettre du Centre national de la Propriété Forestière

Rapporteur: Monsieur le Maire

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier qu'il a reçu de la direction du CNPF pour une demande de travaux d'isolation des bureaux qu'ils louent à la commune.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de répondre favorablement à cette demande et indique que la Commission des travaux ira visiter les locaux afin de faire faire des devis pour ces aménagements.

\_\_\_\_



### Communications du Maire:

Mise en œuvre de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents de la Fonction Publique Territoriale

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un dispositif exceptionnel a été créé pour soutenir le pouvoir d'achat des agents publics qui perçoivent une rémunération annuelle brute inférieure ou égale à 39 000€ au titre de la période courant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023. Le versement de cette prime n'est pas obligatoire. Les collectivités sont tenues de saisir le Comité Social compétent. Le conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de saisir le Comité Technique du Centre de Gestion pour pouvoir verser cette prime avant le 30 juin 2024. Une délibération sera nécessaire pour fixer les montants attribués.

#### Courrier de remerciement des Restau du Cœur

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une lettre de remerciement qu'il a reçu des Restau du cœur pour l'attribution d'une subvention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30



# Dernier feuillet

## Liste récapitulative des délibérations de la séance du 19 décembre 2023 :

Délibération n°	Objet	Approuvée
DE_2023_12_56	Virements de crédits	à l'unanimité
	Délibération instaurant les cycles de travail	à l'unanimité
DE_2023_12_57	Convention d'adhésion au service protection des données au centre de Gestion et nomination d'un délégué	à l'unanimité
DE_2023_12_58	Adhésion au service d'affectation temporaire aux collectivités du Centre de Gestion du Gard	à l'unanimité
DE_2023_12_59	Demande de subvention DETR pour l'aménagement du nouveau complexe sportif	à l'unanimité
DE_2023_12_60	Demande de subvention du GSCF	à l'unanimité
DE_2023_12_61	Cession parcelle AT 716 Rue des Ecoles	à l'unanimité
DE_2023_12_62	Echange de terrain entre la Commune et la SCI BCL	à l'unanimité
DE_2023_12_63	Présentation des rapports sur le Prix et la Qualité de Service 2022 eau potable	à l'unanimité
DE_2023_12_64	Présentation des rapports sur le Prix et la Qualité de Service 2022 eau potable	à l'unanimité
DE_2023_12_65	Délimitation des zones d'accélération pour l'implantation d'installations de production d'énergies renouvelables	à l'unanimité
	Lettre du Centre National de la Propriété Forestière pour demande de travaux dans les bureaux loués	à l'unanimité

**Membres Présents**: ITIER Frédéric POMARET Richard COMBEMALE Pierre-Marie BRAGA Frédéric D'HAYER Fabien SPITZ Françoise GISBERT Pierre COUDEYRE Nelly COULOMB Any MAINGOUTAUD Rodolphe DOMINGUES Pépito NEVEU Magali

Le Maire, Frédéric ITIER

Le Secrétaire, Any COULOMB